

22-29
MARS

Élections départementales

SAINT-PAUL-DES-LANDES ■ Bordé par la RN 122 et traversé par la RD120, le canton regarde dans deux directions

Un territoire partagé à l'ouest d'Aurillac

Un territoire partagé entre deux bassins de vie et un titre de chef-lieu qui ne laisse pas indifférent : le canton de Saint-Paul-des-Landes, s'il prend du poids à l'ouest d'Aurillac, se cherche d'abord une unité.

Arthur Cesbron
arthur.cesbron@centrefrance.com

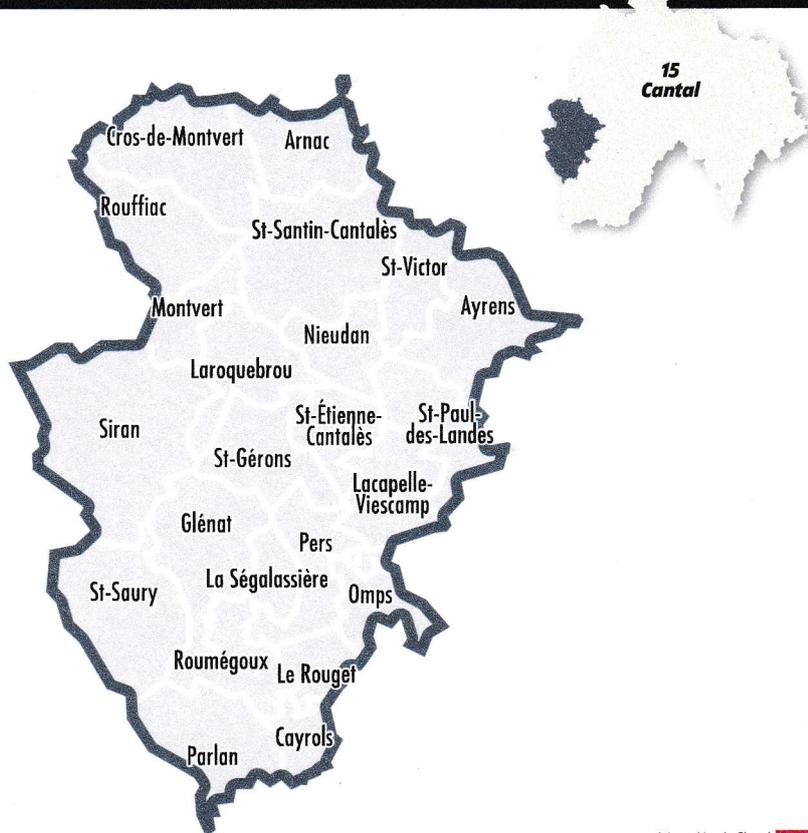
Les uns sont tournés vers l'ouest à bord de la RD 120, les autres vers le sud via la RN 122. L'exercice est délicat : s'ils ne regardent pas dans la même direction, nord et sud du tout nouveau canton de Saint-Paul-des-Landes vont devoir faire route ensemble aux élections départementales. Voire « s'imposer comme un point fort à l'ouest d'Aurillac », comme le souhaite le maire du nouveau chef-lieu de canton, Jean-Pierre Dabernat.

« Il n'y a aucun lien entre nous »

Car le redécoupage cantonal a donné du poids à l'ancien canton de Laroquebrou (4.166 habitants) : la nouvelle entité reste l'une des moins peuplées du Cantal, mais elle compte désormais 8.516 habitants. Problème : ce nouveau canton réunit deux bassins de vie qui se tournent le dos. Si Laroquebrou et Saint-Paul-des-Landes œuvrent déjà ensemble autour de la RD120, du collège ou d'interassociations comme le club de football, la commune du Rouget et ses voisines regardent vers Saint-Mamet, qu'elles côtoient au sein d'une même intercommunalité. « Le sentiment d'appartenance au futur canton n'existe pas, il n'y a aucun lien entre nous, on fait figure de pièces rapportées », explicite le maire du Rouget, Gilles Combelle.

Cette division se traduit

Canton n° 13 : Saint-Paul-des-Landes



Infographie : L. Chazal CENTRE FRANCE

elle aussi politiquement ? Aux dernières cantonales, le canton de Laroquebrou avait basculé à gauche, avec l'élection de Michel Cabanes (DVG, candidat à sa succession). Saint-Paul-des-Landes (ex-Aurillac 2), ancrée à gauche, avait, elle, placée une candidate socialiste en tête (Florence Marty). Et à l'inverse, côté sud, l'ancien canton de Saint-Mamet-la-Salvetat avait voté... à droite (Eric

Février, qui avait rejoint la majorité départementale). Avec une nuance : quatre des huit communes qui ont intégré le canton de Saint-Paul s'étaient exprimées en faveur du candidat divers gauche.

Un canton partagé, donc, en deux... voire en trois. Car malgré les liens entre les deux communes, Laroquebrou ne digère pas la perte du titre de chef-lieu de canton au

profit de Saint-Paul-des-Landes, choisie car plus peuplée (1.510 hab. contre 803). « Le canton n'a plus de raison d'être si c'est Saint-Paul puisque ce serait un chef-lieu tourné vers la communauté d'agglomération du bassin d'Aurillac (Caba), pas vers nous, déplore le maire de Laroquebrou, Guy Blandino. Déjà qu'on nous dit qu'on n'est pas grand-cho-

se, là, on ne sera plus rien du tout... » Et de relever, même si le titre de chef-lieu se résume à une fonction de bureau centralisateur, des enjeux en terme de visibilité et de budgets, au titre de la fraction « bourg-centre » de la Dotation de solidarité rurale (DSR), pour le moment maintenue pour les anciens chefs-lieux jusqu'en 2017. À l'ouest, l'unité reste encore à trouver. ■

REPÈRES

23 communes

Le canton de Saint-Paul-des-Landes compte 23 communes : il regroupe les quatorze communes de l'ancien canton de Laroquebrou (Arnac, Ayrens, Cros-de-Montvert, Glénat, Lacapelle-Viescamp, Laroquebrou, Montvert, Nieudan, Rouffiac, Saint-Étienne-Cantalès, Saint-Gérons, Saint-Santin-Cantalès, Saint-Victor, Siran), huit communes de celui de Saint-Mamet-la-Salvetat (Cayrols, Omps, Parlan, Pers, Roumégoux, Saint-Saury, la Ségallasière, le Rouget) et une commune d'Aurillac-2 (Saint-Paul-des-Landes).

8.516 habitants

Avec 8.516 habitants, le canton de Saint-Paul-des-Landes sera l'un des moins peuplés du département. La plus petite commune est Nieudan (109 habitants), la plus grande Saint-Paul-des-Landes (1.510 habitants) devant le Rouget (962) et Laroquebrou (803). Le canton de Laroquebrou comptait 4.166 habitants.

451,31 km²

Le canton s'étend sur 451,31 km². En terme de superficie, la plus petite commune est La Ségallasière (6,57 km²), la plus grande Siran (50,88 km²).

3 intercommunalités

Le nouveau canton chevauche les territoires de trois communautés de communes : Entre deux lacs en Châtaigneraie, Cère et Rance en Châtaigneraie, et la Communauté d'agglomération du bassin d'Aurillac.

1 collège et 14 écoles

Le canton dispose de quatorze écoles, pour 700 écoliers, et un collège, celui du Val de Cère à Laroquebrou (185 élèves).

2 maisons de retraite

Deux établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) se situent dans le canton, à Laroquebrou et au Rouget.

17/23 pour Hollande

Sur les 23 communes du canton, 17 ont placé François Hollande en tête du second tour des élections présidentielles de 2012. Le président a réalisé ses plus gros scores à Saint-Saury (68,92 %) et à La Ségallasière (64,58 %), tandis que Nicolas Sarkozy s'était imposé à Montvert (64,44 %) et Saint-Victor (60,27 %). Siran (51,66 %) est la seule commune de plus de 500 habitants à avoir placé le candidat UMP en tête.

Un canton au potentiel touristique bien identifié

puypicou@lecanal.fr

Entre la RD 120 et la RN 122, le canton de Saint-Paul-des-Landes peut jouer un rôle de porte à double entrée, à l'ouest et au sud du bassin d'Aurillac. Reste à trouver les clés d'une unité...

Celle-ci pourrait passer par un intérêt commun : le potentiel touristique de ce territoire. Les points forts sont clairement identifiés avec toutes les activités proposées aux lacs de Saint-Étienne-Cantalès et d'Enchanet, sans oublier le centre de remise en forme du Rouget, le festival international de boggie woggie de Laroquebrou...



SAINT-ÉTIENNE-CANTALÈS. Le canton de Saint-Paul-des-Landes est le seul du Cantal à disposer de deux lacs. PHOTO D'ARCHIVES

Le canton profite aussi de la présence de deux axes routiers importants qui irriguent le nord et le sud-est du canton, notamment économiquement.

Pour preuve, les parcs d'activités installés le long de la RN122, à Cayrols, ou de la RD120, à Laroquebrou.

Agriculture et agroalimentaire

« Le canton est à ce jour le plus proche, dans le Cantal, du nœud autoroutier A89/A20 mais aussi de la gare de Brive et donc de la future ligne à grande vitesse Limoges-Poitiers-Paris », rappelle le maire de Saint-Paul-des-Landes,

Jean-Pierre Dabernat. Un atout de taille pour une économie, au-delà de l'agriculture, dominée par la filière agroalimentaire et un tissu de petits commerces plutôt dynamique, notamment au Rouget.

Enfin, d'un point de vue démographique, la proximité du bassin d'Aurillac joue son rôle : dans le canton, les trois communes de la Communauté d'agglomération du bassin d'Aurillac sont d'ailleurs celles qui gagnent le plus d'habitants ces dernières années. ■

➔ A lire demain. La présentation du canton de Vic-sur-Cère.